



**Par décision de Mgr Laurent Camiade,
évêque par la Miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique,**

Carte paroissiale :

- La paroisse de Quissac, dernièrement rattachée au groupement paroissial de Figeac-Assier-Bagnac-Montredon-Capdenac est désormais rattachée au groupement paroissial de Labastide-Murat, sous la responsabilité du chanoine Michel CAMBON.
- Le groupement paroissial de Figeac-Assier-Bagnac-Montredon-Capdenac s'appellera désormais : « Groupement paroissial de Figeac », organisé en quatre pôles, identifiés par les noms Assier, Lissac, Bagnac et Figeac, sous la responsabilité de l'abbé Guillaume Soury-Lavergne.
- Suite à la consultation du conseil presbytéral du mardi 15 février 2022, les paroisses de Mercuès, Boissières, Caillac, Calamane, Crayssac, Espère, Maxou, Nuzéjols, Pradines, Labéraudie et Douelle sont canoniquement supprimées et font désormais partie de l'unique paroisse Saint-Etienne (Cahors et autres lieux), sous la responsabilité de l'abbé Luc DENJEAN.

Ces trois changements sont à effet immédiat.

Action catholique :

L'abbé Bernard BRAJAT est nommé, à compter de ce jour, pour une durée de trois ans renouvelable, aumônier diocésain du MCR, en remplacement de l'abbé Gilbert MALAVELLE qui a remis sa charge pour raison d'âge et de santé et a reçu les remerciements chaleureux des membres du mouvement lors de leur assemblée générale du 23 novembre 2021 à Gramat. Nous nous associons de tout cœur à ces remerciements.

+ *Laurent Camiade*

Par mandement,
Chanoine Michel Cambon, *Chancelier*

